

Section POMFIN, séance du 29 octobre 2014

Mandat pour l'analyse des collaborations interjurassiennes (Fonds de loterie et du sport)

Le rapport du Gouvernement au Parlement jurassien contient des éléments mettant en jeu la collaboration directe du Conseil du Jura bernois (CJB) avec le Jura dans trois domaines où interviennent les Fonds de loterie et du sport

1. Collaboration occasionnelle « Dons LoRo – Subventions Swisslos »

La décision jurassienne de poursuivre la collaboration est importante et permettra de continuer à soutenir les projets qui concernent les 2 régions, selon les clés de répartition usuelles. Sont spécialement concernés les projets dans les domaines du tourisme, de protection du patrimoine ou de la nature qui sont menés en réseau (avec investissements à la fois dans le Jura et le Jura bernois) et les infrastructures culturelles d'institutions interjurassiennes.

2. Journées interjurassiennes de sport scolaire

La section constate que le fait de ne plus collaborer sur le périmètre interjurassien pour le sport scolaire entraîne une rupture entre le monde scolaire et le monde associatif, qui est majoritairement organisé à l'échelon intercantonal pour ce qui est des associations sportives faitières.

Jusqu'à présent, le Jura et Berne ont organisé chaque année 3 journées sportives :

- Athlétisme (qualificative pour la journée suisse, où chaque canton dispose d'un contingent, ce qui fait que des classes du canton de Berne ont concouru sous la bannière du Jura)
- EMS-PRO (pour les classes du degré secondaire 2, non-qualificative pour une finale suisse)
- Jeux dans l'eau (non-qualificative pour une finale suisse)

Les journées interjurassiennes seront organisées lors de l'année scolaire 2014-2015, avec cette restriction que des classes bernoises ne pourront plus se qualifier pour la finale suisse d'athlétisme. La question à discuter est de savoir ce qui se passe après août 2015. Soit on abandonne la prestation, soit on essaie de la fournir autrement.

La section est favorable au maintien des prestations sur le plan intra-cantonal dès la rentrée 2015. Les pistes suivantes ont été examinées avec l'OSSM :

- a. Pour l'athlétisme, le fait d'organiser une journée pour Berne francophone n'a pas été retenu pour des raisons de taille critique et de de difficulté à obtenir des places en finale suisse pour une partie de canton. La proposition est que les classes francophones participent à la journée cantonale bernoise, qui se tient chaque année à Lyss, ce qui est acceptable en termes de déplacements. L'OSSM La Neuveville se chargera d'assurer la traduction et l'accompagnement en français lors de cette journée qui est aujourd'hui strictement germanophone.

- b. Pour les autres journées, la section est favorable à essayer de les maintenir dans un cadre strictement bernois. Toutefois, la POM a informé qu'un recours au Fonds du sport ou à son budget n'est pas envisageable, étant donné que le sport scolaire est de la compétence de la Direction de l'instruction publique (INS). M. Guy Lévy, président de la COFRA, a été informé avec la demande d'éclaircir si un soutien par l'INS serait possible.

Si un financement est trouvé, les pistes sont les suivantes :

- Pour la journée EMS-PRO, une organisation à Bienne est envisagée pour les classes francophones de Berne. Des discussions préliminaires ont eu lieu entre l'OSSM et le nouveau délégué au sport de la ville. Cela a l'avantage de minimiser les déplacements par rapport à un autre site secondaire 2 de la région et de pouvoir profiter du soutien de la seule commune de la région qui a un service des sports. L'OSSM sera étroitement associé à l'organisation de la journée.
- Pour la journée des jeux dans l'eau, l'OSSM propose de la maintenir pour Berne francophone à Bévillard et se chargera de l'organisation.

3. Soutien aux associations sportives intercantionales

La section prend acte avec satisfaction de la volonté du canton du Jura de continuer à soutenir les associations de manière commune.